

Dimanche 18 Novembre à PLEYEL : TOUS au GRAND GALA ANTIRACISTE

(VOIR EN PAGE 8)

N° 159 (263) 8 NOVEMBRE 1956

30 FRANCS



Faire LA PAIX !

Le Bureau National du M.R.A.P. a rendu publique, le 31 octobre, la déclaration suivante :

LES antiracistes qui connaissent la guerre, son cortège de ruines, de larmes et de sang, le poids des haines qu'elle engendre et attise, ont ressenti avec émotion le déclenchement des hostilités israélo-égyptienne, bientôt suivi de l'intervention française et anglaise.

Alors que l'avenir des nations en conflit dépend de la solution négociée des

différends qui les opposent, la violence ne peut qu'accroître le fossé qui les sépare et entraîner de graves périls pour la paix mondiale, à laquelle les peuples aspirent.

Saluant les initiatives et les efforts déjà tentés pour apaiser les passions, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix adjure les gouvernements intéressés de faire cesser immédiatement l'effusion de sang.

Il adjure le gouvernement de la République d'entendre la voix des an-

tiracistes de France, dont l'exigence de paix se fonde, par surcroît, sur la crainte de nouveaux déchaînements racistes et antisémites que ne manqueraient pas de favoriser la poursuite et l'extension du conflit.

En ces dramatiques circonstances, le M.R.A.P. appelle les antiracistes de toutes opinions à combattre partout les excitations à la haine et à la guerre pour faire triompher l'amitié entre les hommes sans distinction d'origine, de race ou de confession.

TROIS FAITS

Le 16 octobre dernier s'est réuni le nouveau Comité d'Action, élu aux dernières Assises Nationales contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, en juin, afin d'examiner la situation du M.R.A.P., de choisir les membres du Bureau National et de déterminer l'orientation future de son activité.

L'attention doit être attirée sur trois faits principaux qui, au lendemain des vacances, affectent la vie de notre Mouvement.

D'abord ses dirigeants ont jugé opportun d'amplifier son Comité d'Honneur afin d'y voir reflétée l'éclatante unanimité qui s'est exprimée à la 8^e Journée Nationale. Grâce aux efforts du secrétariat, dont il convient de le remercier et de le féliciter, 14 éminentes personnalités ont accepté de se joindre aux 30 qui le composaient antérieu-

rement. On en trouvera la liste dans le numéro du 20 septembre de « Droit et Liberté » et on constatera qu'elles représentent les tendances les plus diverses de la vie sociale, politique, intellectuelle et religieuse de notre pays.

Grâce à cet heureux élargissement de l'éventail de notre Comité d'Honneur, se trouvent affirmés à nouveau notre désir d'union, notre souci d'impartialité et d'objectivité, et marquée la volonté qui anima toujours le M.R.A.P. dans sa lutte antiraciste, et pour la rendre pleinement efficace, de s'affranchir de tout esprit de parti, de toute attache partisane, de toute inféodation à un groupement politique quelconque.

EN second lieu, le M.R.A.P. a appris avec inquiétude la nouvelle, non démentie, de l'intégration dans la nouvelle armée allemande, en voie d'une reconstitution d'ailleurs difficile, des anciens officiers de la Waffen-SS, jusqu'au grade de lieutenant-colonel inclus.

(Suite page 2.)

La loi des S.S.

C'est plutôt : exception à la loi, qu'il faudrait dire. Exception en faveur des SS. Ordonnance, en tout cas, dont l'application, après tant d'autres étapes de la remilitarisation et de la renazification, contribue à ce que les SS fassent la loi — comme autrefois — de l'autre côté du Rhin... pour commencer...

Le document reproduit ci-contre est un fac-simile du Bulletin officiel du ministère de la Guerre de Bonn. C'est en vertu de cette décision qu'a lieu la réintégration des anciens Waffen-SS, jusqu'au grade de lieutenant-colonel.

La Commission fédérale du personnel a décidé, à sa réunion du 2 août 1956.

Sur la base de l'article 27, alinéa 4, paragraphe 3, de la loi sur le service militaire du 19 mars 1956, il est décidé, pour la détermination du grade des militaires de carrière ou des engagés temporaires, une exception générale à la prescription de l'article 27, alinéa 4, paragraphe 2 de la loi sur le service militaire.

Etant indiqué que :

a) la nomination à un grade de l'Armée fédérale doit correspondre au grade que l'intéressé occupait :

1. dans l'ancienne Wehrmacht ;
2. dans la police ;
3. dans les douanes ;
4. dans le service du travail ;
5. dans la Waffen-SS...

Pour les anciens membres de la Waffen-SS, la table des références s'établit comme suit.

Suit la liste des grades dans la Waffen-SS, du SS-Mann au SS-Obersturmbannführer, avec les grades correspondants dans la nouvelle armée allemande, de Grenadier à Oberstleutnant, c'est-à-dire lieutenant-colonel.

(Voir nos informations en pages 4 et 5.)

Allgemeine Ausnahmegenehmigung für das Überspringen von Dienstgraden durch Soldaten

Der Bundespersonalrat hat in seiner Sitzung am 2. August 1956 beschlossen (Beschluss Nr. 363/56):

„Auf Grund des § 27 Abs. 4 Satz 3 des Soldatengesetzes (SG) vom 19. März 1956 (RGBl. I S. 114) wird für die Festsetzung des Dienstgrades bei der Ernennung zum Berufssoldaten oder Soldaten auf Zeit (§ 60 Abs. 2 SG) eine allgemeine Ausnahme von der Vorschrift des § 27 Abs. 4 Satz 2 SG mit der Maßgabe zugelassen, daß

a) die Ernennung mit einem Dienstgrad in der Bundeswehr dem Innegehalten Dienstgrad oder Amt

1. im Beamtenverhältnis der früheren Wehrmacht,
2. im Polizeivollzugsdienst,
3. im Zollgrenzdienst,
4. im Bundesgrenzschutz,
5. in der Waffen-SS

erfolgt oder nicht, mehr als einen Dienstgrad

Angewandt wird ein Dienstgrad in der Bundeswehr, der der Ausbildung und Tätigkeit im Dienstgrade der

Ministerialblatt des Bundesministers für Verteidigung

am 1. September 1956

Als Vergleichsmaßstab gilt

1. für die Beamten der früheren Wehrmacht (außer Ingenieurkorps der Luftwaffe), des Polizeivollzugsdienstes und des Zollgrenzdienstes die Einreihung in die Besoldungsgruppen der Reichsbesoldungsordnung A und B, wobei Zwischengruppen, die für Soldaten nicht vorgesehen sind, der nächsthöheren vergleichbaren Besoldungsgruppe zugerechnet werden.

2. für die früheren Beamten des Ingenieurkorps der Luftwaffe (Besoldungsordnung JL) die Tabelle der Anlage D zu § 65 G 131,

3. für die Angehörigen des ehemaligen Reichsarbeitsdienstes die Tabelle der Anlage C zu § 35 Abs. 2 G 131,

4. für die Angehörigen der ehemaligen Waffen-SS die nachfolgende Tabelle.

Vergleichbare Dienstgrade der Waffen-SS	
SS-Mann	Grenadier
Stafmann	Gefreiter
Stafmannführer	Obergefreiter
SS-Sturmmann	Unteroffizier
SS-Rottenführer	Subunteroffizier
SS-Untersturmführer	Feldwebel
SS-Scharführer	Oberfeldwebel
1. Obersturmführer	Stabsfeldwebel
Hauptsturmführer	Fähnrich
Sturmchef	Leutnant
Sturmführer	Oberleutnant
Sturmbannführer	Hauptmann
Sturmabteilungsleiter	Major
Sturmkommandant	Oberstleutnant

Les événements de Hongrie

LES événements de Hongrie ont suscité, dans l'opinion française et internationale, une profonde émotion.

Au M.R.A.P., où se rencontrent des hommes de conceptions politiques très diverses, parfois opposées, l'interprétation de ces événements, de leurs origines et de leurs conséquences ne saurait évidemment être unanime.

Mais c'est avec une égale douleur que tous les antiracistes suivent cette tragédie, dont les étapes, pour autant que les informations contradictoires et fragmentaires puissent permettre d'en juger, semblent avoir été succes-

(Suite page 6.)

Le Comité d'Action du M.R.A.P. préconise L'UNION DE TOUS LES ANTIRACISTES pour faire face à la montée des périls

Le 16 octobre, aux Sociétés Savantes, s'est tenue la première réunion du Comité d'Action élu en juin, à l'issue de la 8^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Le Comité d'Action a entendu le rapport du Bureau National sortant, présenté par Albert Lévy, et a discuté des problèmes posés actuellement au M.R.A.P. : la recrudescence de l'antisémitisme et du racisme, du fait des menées de Poujade et de ses complices; l'intégration des officiers SS dans la nouvelle armée allemande; le drame algérien; la paix au Moyen-Orient. Les débats ont été marqués par le souci d'unir toutes les forces antiracistes de notre pays. La réunion s'est terminée par l'élection du nouveau Bureau National du M.R.A.P.

PRESENTANT le rapport du Bureau National sortant, Albert Lévy souligne que le Comité d'Action « se trouve placé en cet automne 1956, à la fois devant un très riche héritage et de très grandes responsabilités ».

Les menées poujadistes...

Examinant ensuite les problèmes, les préoccupations qui requièrent l'attention et la riposte des antiracistes, le rapporteur insiste d'abord sur les menées poujadistes.

Evoquant le « rendez-vous d'octobre » (ou de novembre, ou de décembre) que Poujade organise, avec la bénédiction de Tixier-Vignancour, au moment où l'on découvre des armes chez le député poujadiste Demarquet, Albert Lévy souligne :

« Il nous est permis d'affirmer que le rassemblement à Paris des

hommes excités par Poujade constitue à la fois un danger pour la République et une menace pour les biens et la sécurité de certaines catégories de la population, notamment les juifs.

« C'est pourquoi, ce rassemblement doit être empêché! »

...et l'union des antiracistes

Et il montre que ce rassemblement peut être empêché si les républicains s'unissent. Sur le plan qui nous est propre, la lutte antiraciste, le M.R.A.P. a proposé à la L.I.C.A. une action commune pour faire face plus efficacement à la menace poujadiste.

« Cette lutte concerne tous les républicains, déclare le rapporteur. Nous pensons qu'aucune bonne volonté ne doit être exclue. Il nous appartient de solliciter et accueillir tous les concours autour de notre plate-forme pro-

pre ». En particulier, il signale les organisations et personnalités très diverses « dont le M.R.A.P. et la L.I.C.A., ensemble, ont rencontré les dirigeants, au début de l'année, et qui nous ont assuré de leur soutien sans réserve pour notre combat antiraciste ».

Il énumère alors les propositions d'action commune qui seront communiquées le lendemain au président de la L.I.C.A. :

— que soit élaboré un appel commun mettant en garde l'opinion publique contre la nocivité de l'antisémitisme et du racisme, tels qu'ils se développent actuellement.

— que cet appel soit soumis à l'approbation des personnalités et groupement les plus divers.

— qu'il soit ensuite diffusé dans tous les milieux, dans la France entière.

— que, parallèlement, nos deux organisations interviennent auprès des pouvoirs publics, pour demander le châtiment sévère de toutes les manifestations d'antisémitisme et de racisme, aujourd'hui impunies.

Le drame algérien

Abordant le drame algérien, Albert Lévy analyse le rôle des racistes, les Poujade, les Xavier-Vallat, les Tixier-Vignancour dans l'excitation à la guerre, « cette guerre d'Algérie, qui sert de point de départ à leur démagogie, à leurs campagnes racistes et antisémites, et dont ils essaient d'utiliser les conséquences néfastes pour accroître leur influence... ». Il déclare :

« C'est la paix qu'il faut, c'est l'entente entre les populations d'Algérie, c'est une coopération entre celles-ci et la France dans le respect des droits, des intérêts et de la dignité de tous. Telle est la seule voie qui rendra à la France son vrai visage que nous aimons. »

Suez et le Moyen-Orient

Après avoir rappelé qu'avant même la nationalisation du canal de Suez, Poujade et ses complices réclamaient « l'envoi d'une escadre française devant Alexandrie », le rapporteur souligne que le M.R.A.P. se doit de prendre, devant l'affaire de Suez et les problèmes du Moyen-Orient, une attitude objective, en faveur de la négociation et de la paix.

« Certes, dit-il, la compagnie du canal de Suez, compagnie privée à capitaux essentiellement franco-britanniques, a été nationali-

sée. Mais le canal de Suez reste une voie d'eau internationale, les autorités égyptiennes se sont déclarées d'accord pour renforcer la Convention de 1888 sur la libre circulation.

« Certes, les navires israéliens se voient interdire le passage et c'est là une violation effective, et scandaleuse de la loi internationale. Mais cette violation est entrée en vigueur non sous Nasser mais sous Farouk, sous le règne de la Compagnie Universelle, alors que les troupes anglaises campaient sur les rives du canal. Le libre passage doit être rétabli; mais il n'est pas juste de prétendre que la suppression de la nationalisation est nécessaire pour résoudre ce problème.

« Certes, le régime de Nasser reste sous bien des aspects contestable mais nous n'admettons pas que l'on justifie par ce régime la nécessité d'une politique de force et que les Munichois d'hier comparent aux agressions hitlériennes dirigées contre les peuples libres, l'acte de souveraineté du gouvernement égyptien.

« Nous souhaitons que le problème de Suez soit résolu prochainement dans le respect des droits de toutes les nations y compris Israël. Nous souhaitons que l'O.N.U. et en particulier les Quatre Grands parviennent à supprimer rapidement de façon durable les conflits douloureux qui ensanglantent encore Israël et ses voisins. »

Un scandale : l'intégration des officiers SS

« Parmi les événements qui requièrent notre attention et notre action immédiate, déclare encore le rapporteur, il en est un qu'il faut souligner avec une force toute particulière : c'est l'intégration des officiers SS dans la nouvelle armée allemande.

« Nous avions raison de combattre la C.E.D., et, quand la C.E.D. a été abattue, les Accords de Londres et de Paris. Nous avions raison de dire alors que la reconstitution de l'armée allemande, fût-elle camouflée sous un vocable européen, ne pouvait qu'entraîner, dans l'état actuel de l'Allemagne occidentale, le réarmement des SS. »

Il conclut en soulignant la nécessité pour tous les militants de redoubler d'efforts en vue de l'union et de l'action si nécessaires contre le racisme, contre l'antisémitisme et pour la paix.

LA DISCUSSION

Après une introduction du président LYON-CAEN, qui fait le point de l'action du M.R.A.P. depuis la Journée Nationale, et le rapport présenté par Albert LEVY, le Comité d'Action a procédé à un intéressant débat. Tout en approuvant l'ensemble du rapport, plusieurs membres du Comité d'Action ont été amenés à préciser utilement leurs points de vue.

Premier orateur, le docteur ZAIMMAN souligne la nécessité de poursuivre et d'élargir la protestation contre l'intégration des officiers SS dans la nouvelle Wehrmacht. Il regrette que, dans la lutte contre le poujadisme et l'antisémitisme, la L.I.C.A. n'ait pas encore répondu favorablement aux propositions du M.R.A.P. Notre Mouvement, indique-t-il, doit, tout en poursuivant ses efforts en vue d'une action commune, renforcer encore sa propre action.

Le docteur Zaidman estime que l'article paru dans « Droit et Liberté » sur l'affaire de Suez aurait dû être, sur certains points, plus précis.

Concernant l'affaire de Suez, Charles OVEZAREK estime que le M.R.A.P. ne doit pas entrer dans les polémiques, mais prendre une position positive en faveur de la paix. En conséquence, il faut s'opposer aux confusions et aux excitations racistes et belliqueuses.

Roger MARIA, soulignant la complexité des problèmes du Moyen-Orient, déclare que le M.R.A.P., organisation de lutte contre le racisme et pour la paix, doit se prononcer pour la recherche d'une solution négociée.

Au sujet de l'affaire des officiers Waffen-SS, il indique que leur rôle dans la nouvelle Wehrmacht sera notamment de combattre les Allemands, de plus en plus nombreux, qui s'opposent à la remilitarisation et qui militent pour la paix.

M. TORNER estime que, dans les problèmes du Moyen-Orient, la seule position conforme à l'esprit du M.R.A.P. est de se prononcer pour la paix. Il aura ainsi l'approbation de la grande masse des juifs.

Armand DYMENSTAJN intervient sur le problème de l'unité d'action entre le M.R.A.P. et la L.I.C.A. Il souligne que l'union des deux organisations antiracistes pourrait amener tous les groupements républicains à soutenir leur action, comme on l'a vu lors du meeting commun du 9 mars dernier.

Sur sa proposition, le Comité d'Action approuve à l'unanimité, au sujet de Suez, la position définie dans le rapport du Bureau National sortant.

La résolution

Puis est adoptée la résolution suivante :

« Le Comité d'Action, réuni le 16 octobre 1956 sous la présidence de M. Léon Lyon-Caen,

« Constate l'aggravation du racisme et de l'antisémitisme, en liaison avec les menées de Poujade et autres ennemis de la République, qui se développent à la faveur du drame algérien;

« Estime que la recherche d'une solution pacifique par la négociation s'impose en Algérie, pour mettre fin rapidement à un conflit douloureux qui engendre des violations du droit des gens et de la légalité républicaine, et qui creuse chaque jour davantage le fossé entre les populations de France et d'Afrique du Nord;

« Elève une vive protestation contre l'incorporation dans la nouvelle armée allemande des anciens officiers SS, condamnés comme criminels de guerre par le Tribunal International de Nuremberg;

Le Bureau National

Voici la liste des membres du Bureau National du M.R.A.P., qui a été élu le 16 octobre, à l'unanimité, par le Comité d'Action :

Léon LYON-CAEN,

premier Président honoraire de la Cour de cassation, Président du M.R.A.P.

Charles PALANT,

Secrétaire général du M.R.A.P.

M^e Sylvère ALCANDRE.

M^e Rolande ATTULY.

Adolphe BERNO.

Armand BITTOUN.

Anne BITTOUN.

Albert BOROWSKI.

A. CHIL.

COME-CORNEILLE.

Denise DECOURDE-

MANCHE.

M^e A. DYMENSTAJN.

M^e FARDIN.

Pierre GERBAL.

D^r B. GINSBOURG.

Alfred GRANT.

D^r GREIF.

M^e André HAAS.

Maurice HAGLER.

Charles HUTMAN.

M. IMERGLIK.

S. KORNBLUT.

Bernard KORSAKISSOK.

Pasteur S. LEHNBACH.

Albert LEVY.

Henri LILENSTEN.

M^e Marcel MANVILLE.

Jacqueline MARCHAND.

G. MARCHEWSKA.

Andrée MICHEL.

Charles OVEZAREK.

Thomas RAHANDRAHA.

M^e Georges SAROTTE.

D^r A. SCHERR.

M^e SAINT-CYR.

Pasteur Louis VIENNEY.

D^r ZAIMMAN.

TROIS FAITS

(Suite de la page 1)

On peut s'étonner qu'une mesure aussi dangereuse n'ait pas frappé davantage le grand public, trop souvent, hélas! apathique et oublieux. Mais elle a justement alarmé un certain nombre de Français sincèrement patriotes et démocrates, qui n'ont pas perdu le souvenir douloureux des victimes de la guerre et des héroïques sacrifices de la Résistance. Pour eux, pareille décision apparaît tout à la fois comme un défi à la mémoire des millions d'hommes victimes de l'hitlérisme et comme une violation de la loi internationale.

Faut-il rappeler les noms tragiquement célèbres d'Oradour, d'Ascq, d'Auschwitz, de Buchenwald, auxquels les forfaits des SS restent attachés, les camps de concentration où 208.000 Français ont trouvé la mort et dont les SS assureraient la gestion, les exactions et pillages commis par les SS, au temps de l'occupation, contre les peuples d'Europe?

Faut-il rappeler la décision du Tribunal de Nuremberg dénonçant la Waffen-SS comme une association criminelle et consacrant le principe de sa culpabilité à raison de ses crimes contre l'humanité, et la loi française du 15 septembre 1948, qui a fait entrer dans notre législation la doctrine dégagée à Nuremberg et a permis le jugement des SS détenus en France?

Le M.R.A.P. a considéré comme son devoir de s'élever publiquement contre une menace aussi grave, d'abord par la voie d'un communiqué à la presse, signé des noms de grands résistants d'opinions diverses, puis par le truchement d'une délégation, qui réunissait ces derniers et dont le soussigné a tenu à prendre la tête, auprès du ministre des Affaires étrangères.

Reçus par le directeur de son Cabinet, nous lui avons fait valoir que la récente mesure, outre qu'elle tend à prouver que la prétendue dénazification n'est qu'un mythe, n'était pas faite pour faciliter le rapprochement nécessaire des peuples français et allemand, la liquidation de ce qu'on est convenu d'appeler le contentieux franco-allemand, ni la promotion de l'Allemagne fédérale au rang des grandes nations démocratiques.

Nous avons insisté pour que le ministre élève une protestation solennelle au nom de notre pays auprès des autorités allemandes et s'efforce, par la voie diplomatique, de faire rapporter cette néfaste décision.

Le représentant du ministre nous a réservé le meilleur accueil et déclaré que M. Pineau, ancien résistant déporté, ne manquerait pas d'être touché par notre démarche.

Quelle suite y a été donnée par le Gouvernement? Nous l'ignorons. Nous nous permettons de douter, vu son souci de ne faire au chancelier Adenauer aucune peine même légère, qu'elle ait eu un résultat favorable.

ENFIN, ne négligeons pas la propagande fasciste de Poujade, qui, pour être moins spectaculaire qu'il y a six mois, ne persiste pas moins à s'exercer d'une façon pressante sur certains milieux. Après son « Tour de France » où il s'est livré à ses habituelles et violentes diatribes antidémocratiques et antisémites, il prétend rassembler à Paris ses troupes excitées contre le régime républicain. En face des menées poujadistes, le M.R.A.P. doit rester très vigilant et poursuivre son action pour la défense des idéaux qu'elles menacent.

Léon LYON-CAEN.

DROIT ET LIBERTÉ

91, Fbg St-Denis - Paris-10^e
Tél. : TAI. 48-11 et 45-26

Tarif des Abonnements

Un an : 300 francs
PAYS ETRANGERS
Un an : 430 francs
ABONNEMENT DE SOUTIEN :
1.000 francs
TARIF SPECIAL
POUR LA BELGIQUE
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse
envoyer 20 francs et la dernière
bande

Le gérant : Ch. OVEZAREK

S.I.P.N., 14, Rue de Paradis
— : — PARIS (X^e) — : —

Trav. exéc. par des ouv. syndiqués

Proche-Orient : du cessez-le-feu à la paix

A l'heure où nous mettons sous presse, le cessez-le-feu vient d'être proclamé en Egypte.

Ce n'est pas encore la paix, ce n'est pas encore le règlement des désaccords entre les belligérants, mais la raison, enfin, semble l'emporter. Tous les peuples, tous les gens de cœur s'en réjouissent.

Les votes massifs de l'O.N.U., la prise de position des Etats-Unis, les multiples initiatives de l'U.R.S.S., la proposition suisse

d'une conférence à cinq, l'irrésistible pression du peuple anglais et, en France même, les appels du Mouvement de la Paix et de la Ligue des Droits de l'Homme, les déclarations de personnalités politiques de toutes tendances et la vigoureuse protestation populaire, tous ces efforts ont pesé dans la balance. L'humanité entière, secourant toute passivité, a voulu et nous l'espérons, saura arrêter la course à l'abîme.

Car, s'ils s'étaient prolongés,

les combats du Proche-Orient risquaient de s'étendre et d'entraîner une conflagration généralisée, aux conséquences incalculables.

L'entrée des forces israéliennes en Egypte, aussitôt suivie de l'intervention franco-britannique, les bombardements de villes égyptiennes et du canal de Suez, les débarquements, les batailles du Sinaï et de Port-Saïd, autant d'événements qui, en quelques jours, ont suffi à recréer l'atmosphère et les inquiétudes que nous avions pu croire à jamais reléguées dans le passé.

Nous avons, une fois de plus, regardé dans les journaux, avec tristesse, des photos de navires et d'avions de guerre en action, des photos de décombres, de cadavres couchés au sol, et nous savions que ces cadavres pouvaient être français, anglais, israéliens, égyptiens. La radio de Chypre — Chypre où, naguère, les Anglais parquaient les réfugiés juifs derrière les barbelés — relayait les opérations, diffusait les communiqués. Des hommes s'entretenaient. Des familles pleurent.

Faute d'un terrain d'entente, faite d'une stricte application de toutes les décisions de l'O.N.U. (qu'il s'agisse de Suez ou de l'armistice entre Israël et ses voisins), des différends profonds, de tragiques malentendus, des haines tenaces, des cruautés gratuites, de puissants intérêts enfin, dans

cette région explosive où le pétrole est roi, avaient abouti à ces mesures fatales, à ce déchaînement de la force et des passions.

Mais la voix qui, au-dedans de nous, s'élevait, anxieuse : « Non ! non ! arrêtez ! », cette voix, maintenant, a été entendue. Les canons et les bombes se sont tus. Au tour des diplomates de parler.

C'est un fait : l'occupation violente du canal de Suez ne saurait suffire, aujourd'hui, à imposer définitivement une décision sans réplique à un peuple qui aspire à la souveraineté.

C'est un fait aussi qu'Israël, tout autant que de sécurité, a besoin de paix et d'amitié avec ses voisins. M. Ben Gourion ne disait-il pas, il y a quelques semaines, devant le congrès de son parti, que « même victorieuse, une guerre ne résoudrait aucun de nos problèmes » ? Ce peuple, rescapé des pogromes et des persécutions nazies, a bien assez souffert pour que soit recherchée rapidement, dans un esprit d'indépendance et de bonne volonté réciproque, une solution basée sur la co-existence pacifique, gage d'un avenir meilleur.

Comme le souligne la déclaration du Bureau National du M.R.A.P., les antiracistes ne savent que trop ce que la guerre engendre de haines de toutes sortes. Où passent les chars, fleurit difficilement l'amitié. La force employée entre nations ne

détruit pas la cause même des désaccords.

Aussi souhaitons-nous que, rapidement, dans l'intérêt de tous les peuples, le cessez-le-feu se transforme en négociation, sur la base du respect mutuel et de la justice.

Nous souhaitons que l'esprit de conciliation remplace les attitudes intrinsèques.

Et si nous souhaitons la paix, c'est aussi parce que nous savons que la guerre empoisonne l'atmosphère, excite les passions aveugles, attise les préjugés et les incompréhensions, et cela pas seulement sur les lieux mêmes où elle sévit. Nous en avons déjà la preuve, ces jours-ci, à Paris.

Puisse bientôt l'esprit de négociation triompher définitivement et ramener la quiétude, le respect mutuel, l'amitié même, dans une région du globe trop longtemps ensanglantée par d'innombrables conflits — et sauver ainsi la paix du monde.

Restons vigilants.

M. MIKOYAN :
"Tous les pays doivent pouvoir utiliser le canal de Suez"

Au cours d'une réception à l'ambassade d'Afghanistan à Moscou, le 15 octobre, M. Mikoyan, vice-président du Conseil de l'U.R.S.S., interrogé par des journalistes, a déclaré que « tous les pays — y compris Israël — doivent avoir des droits égaux de passage dans le canal de Suez ».

AUTOUR DE VOUS FAITES CONNAITRE

DROIT ET LIBERTÉ

ABONNEZ FAITES ABONNER VOS AMIS

Algérie : Pour l'amitié judéo-musulmane

Dans un article de son envoyé spécial à Alger, « Le Monde » du 1^{er} novembre apporte d'intéressantes précisions sur le problème des relations entre juifs et musulmans d'Algérie. Ce problème a été récemment éclairé, on s'en souvient, par un groupe d'Israélites de Constantine, qui se prononçait pour un rapprochement entre les deux communautés, dans un tract que nous avons reproduit le mois dernier.

« Disséminés à Alger, où ils ne se concentrent guère que dans la rue Marengo, qui traverse la Casbah (et qui a été le théâtre de nombreux attentats), les Israélites, écrit « Le Monde », s'ils ne sont pas comme au Maroc fixés dans des mellahs, se concentrent pourtant à Tlemcen, seule vieille ville islamique de l'Algérie, à Oran, et surtout à Constantine, dans des quartiers déterminés. Plus loin, dans les « territoires du Sud », à Laghouat et à Ghardaïa, ils constituent des communautés particulières, analogues ou presque à celles que découvrirent sur tout le territoire algérien les soldats du maréchal Bugeaud.

« Depuis 1870, en vertu du décret Crémieux, les Israélites sont mêlés aux Européens, confondus avec eux dans les rangs du « premier collège ». Commerçants, artisans ou exerçant des professions libérales, ils demeurent pourtant en contact étroit avec les musulmans, dont ils connaissent souvent la langue. Mais les avantages qui leur étaient accordés, alors qu'ils étaient refusés aux membres du second collège, leur attirait l'hostilité de musulmans sporadiquement antisémites. »

L'envoyé spécial du « Monde » signale d'autre part, à l'égard des juifs, « la rancœur de certains Européens, dont l'esprit conservateur est teinté de racisme ». « Il y a un demi-siècle ou plus, écrit-il, les Israélites d'Afrique du Nord n'avaient pas échappé au mouvement de nationalisme ou d'antisémitisme qui, dans la métropole, s'était développé lors des affaires Boulanger et Dreyfus ».

Après avoir noté que le conflit israélo-égyptien et l'attitude prise par la France risquent « d'envenimer des rapports qui, parfois, étaient déjà difficile » (1), il souligne les efforts tentés de divers côtés pour détruire les préjugés et les haines.

« Les nationalistes musulmans, précise-t-il, s'efforçaient, ces derniers temps, de rallier à la « cause algérienne » les Israélites

d'Oran ou de Constantine, en dénonçant les attentats ou les représailles qui mettaient aux prises les deux communautés comme autant de « manœuvres colonialistes ». Un tract récent du Front de Libération exhortait les Israélites à ne pas céder à un racisme analogue à celui qui s'était emparé de « certains musulmans égarés » et les invitait à soutenir son action. Cet appel aurait rencontré une certaine audience. Le « Comité pour la Paix et contre le Racisme » appelait les musulmans et les Israélites (ainsi que les « Européens libéraux »), à déjouer les « provocations », cause des incidents de 1956 et même du pogrome de 1934. Plus symptomatique est la déclaration faite au début du mois d'octobre par les membres du Consistoire israélite de Constantine, qui avaient adopté une position similaire. »

Et il conclut par cette question, qui résume certains dangers du conflit déclenché dans le Proche-Orient : « Les événements actuels rendront-ils sans objet ces efforts mutuels de pacification ? »

(1) Le pogrome de Constantine en 1934 et des incidents plus récents ont montré le rôle des éléments ultra-colonialistes dans l'excitation des juifs et des musulmans les uns contre les autres,

Une conférence de M. Massignon

Le 30 octobre, à l'Hôtel Moderne, M. Louis MASSIGNON, professeur au Collège de France, a fait, devant le Comité d'Action du M.R.A.P., auquel s'étaient jointes diverses personnalités, une conférence sur le thème suivant : « La tension en Algérie et au Proche-Orient et le respect de la personne humaine ».

A la tribune avaient pris place, autour de M. Léon LYON-CAEN, qui présidait, MM. le professeur Edmond VERMEIL, le pasteur

VIENNEY, les écrivains Jean AMROUCHE et Jacques RABEMANANJARA, Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. et M^e André SAINT-CYR.

Après l'intéressant débat qui suivit, le président Lyon-Caen remercia chaleureusement M. Massignon pour son noble exposé et souligna, en conclusion, la possibilité pour des hommes d'origines et de conceptions diverses, de défendre en commun la dignité humaine.

Nouvelles propositions du M.R.A.P. à la L.I.C.A. pour l'action commune des antiracistes

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la lettre par laquelle le M.R.A.P. proposait à la L.I.C.A. une action commune contre les menées racistes et antisémites de Poujade et de ses complices.

Suite à cette lettre, deux représentants du Bureau National du M.R.A.P., Albert Lévy et Charles Ovezarek, ont eu une entrevue, le 17 octobre, avec Bernard Le-cache, président de la L.I.C.A., et M. Delbos, membre du Comité Central.

Au nom de notre Mouvement, Albert Lévy et Charles Ovezarek ont souligné une nouvelle fois

que la recrudescence des activités antisémites et racistes rend nécessaire la riposte conjointe des organisations antiracistes. La gravité de la menace exige que soient placées au second plan les divergences qui peuvent exister sur différents autres problèmes.

Les représentants du M.R.A.P. ont soumis aux représentants de la L.I.C.A. les propositions concrètes adoptées la veille par le Comité d'Action du M.R.A.P.

Les voici : — Que soit élaboré un appel commun mettant en garde l'opinion publique contre la nocivité

de l'antisémitisme et du racisme, tels qu'ils se développent actuellement ;

— Que cet appel soit soumis à l'approbation des personnalités et groupements les plus divers ;

— Qu'il soit ensuite diffusé dans tous les milieux, dans la France entière ;

— Que parallèlement, nos deux organisations interviennent auprès des pouvoirs publics pour demander le châtiment sévère de toutes les manifestations d'antisémitisme et de racisme, aujourd'hui impunies.

Ces propositions, destinées à servir de base de discussion, supposent que les deux organisations poursuivront l'action entreprise au début de l'année, et qui avait été marquée, notamment, par le grand meeting unitaire du 9 mars à la Mutualité. Cette action commune, qui répond au vœu de la grande masse des antiracistes, susciterait, comme l'expérience l'a prouvé, le rassemblement, sans

aucune exclusive, des républicains de toutes tendances. Elle serait, ainsi, assurée d'une grande efficacité.

Il a été décidé, d'un commun accord, qu'une prochaine rencontre aurait lieu vers la fin d'octobre.

Pierre PARAF

"Seule l'unité"...

N'ayant pu assister à la réunion du Comité d'Action, l'écrivain Pierre PARAF s'en est excusé dans une lettre à notre président, où il déclare notamment :

« Jamais l'action commune n'a été plus nécessaire contre les menaces de racisme, que seule l'unité de nos forces brisera, et en particulier contre la scandaleuse intégration des officiers SS dans l'armée allemande. »

L'action du M.R.A.P. à Strasbourg

La section du M.R.A.P. de Strasbourg a repris ses activités avec un nouvel élan, après les vacances.

Sur son initiative, la résolution adoptée à la Journée Nationale

contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix a été approuvée par diverses personnalités, notamment MM. Radius, sénateur ; les professeurs Aron, Sadron et Waitz, le pasteur Casalis.

500 exemplaires de « Droit et Liberté » rendant compte de la Journée Nationale ont été diffusés.

Le 5 novembre, le comité de la section doit tenir une importante réunion pour examiner la participation du M.R.A.P. à l'action du Comité Strasbourgeois de Vigilance Républicaine et Antifasciste pour faire échec à la manifestation prévue par Poujade à Strasbourg le 18 novembre.

Des conférences se préparent, qui auront lieu au restaurant « Au Grand Pêcheur », 52, rue du Jeu-des-Enfants.

Les premiers sujets traités seront : le 15 novembre : l'antisémitisme en Alsace ; le 13 décembre : l'affaire Dreyfus, par le professeur Baudiffier ; en janvier 1957 : la notion des races, par le professeur R. Rontchevski.

Au Memorial du Martyr Juif Inconnu

Le 30 octobre, en présence d'une foule nombreuse, a été inauguré le Memorial du Martyr Juif Inconnu, situé rue Geoffroy-L'Asnier, non loin de l'Hôtel de Ville de Paris.

De nombreuses personnalités avaient pris place à la tribune. Des représentants des communautés juives de divers pays étaient présents, notamment le grand rabbin Brodie, de Londres, et le grand rabbin Schliefer, de Moscou.

Le président Lyon-Caen, membre du Comité de patronage, représentait notre Mouvement, ainsi qu'une délégation du Bureau national.

Sous la présidence de M. Le Troquer, plusieurs orateurs évoquèrent le martyr des Juifs sous l'occupation nazie et soulignèrent la nécessité d'empêcher le retour de tels crimes. Ce furent tour à tour : MM. Justin Godart, Nahoum Goldmann, le baron Guy de Rothschild, Pierre Ruais, président du Conseil municipal ; Tanguy-Prigent, ministre des Anciens Combattants ; Tsur, ambassadeur d'Israël, et le grand rabbin Kaplan.

La cérémonie se termina par l'hymne des Partisans du ghetto de Vilno et le Chant des Partisans français, exécutés par la musique de la Garde Républicaine.

Le Carnet de D. L.

Nos deuils

Le cardinal Saliège

Le cardinal Saliège, qui vient de mourir à Toulouse avait, sous l'occupation, pris fermement position en faveur des Juifs victimes des persécutions nazies. Ce grand prélat avait, par la suite, été amené à dénoncer à plusieurs reprises le racisme et l'antisémitisme. Les antiracistes seront unanimes à rendre hommage à sa mémoire.

M. Maurice de Barral

Nous avons appris avec émotion le décès de M. Maurice de BARRAL, grand officier de la Légion d'honneur, dirigeant du Mouvement des Anciens Combattants et qui fut, dès sa fondation, membre

du Comité d'Honneur de notre Mouvement.

Il était âgé de 69 ans. Le M.R.A.P. et « Droit et Liberté » expriment à la famille de M. de Barral leurs sincères condoléances.

Notre sympathie à M. le Conseiller Attuly

M. le conseiller ATTULY, membre du Comité d'Action du M.R.A.P., qui avait eu la douleur de perdre sa fille au mois d'avril, vient d'être frappé d'un nouveau deuil. Son frère est décédé à Madagascar, laissant cinq enfants.

Que notre éminent ami trouve ici, en ces épreuves, l'expression de la sympathie et de l'affection de notre Mouvement tout entier.

Contre la loi des S.S.

Une délégation du M.R.A.P. au Quai d'Orsay

Le 28 septembre, à midi, une délégation du M.R.A.P., conduite par le président LYON-CAEN, a été reçue au Quai d'Orsay par M. BEAUCHARD, directeur du Cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Cette délégation comprenait, outre M. Léon LYON-CAEN, l'écrivain Louis MARTIN-CHAUFFIER, le professeur Jacques HADAMARD, membre de l'Institut; le professeur JANKE LEVITCH, le pasteur WIENNEY, Charles PALANT, secré-

dont nous publions ci-contre le texte.

La délégation a demandé qu'une protestation soit élevée, au nom du peuple français, en vue de faire rapporter la décision du gouvernement de Bonn.

M. Beauchard a pris acte de la démarche du M.R.A.P., qu'il s'engagea à faire connaître à M. Pineau avant sa rencontre avec le chancelier Adenauer, auprès duquel il devait, le lendemain, accompagner le président Guy Mollet.

La lettre remise au ministre

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur d'attirer votre haute attention sur l'émotion suscitée en France par l'information publiée dans la presse indiquant que par décision de la Commission fédérale du personnel, les anciens officiers des Waffen SS, jusqu'au grade de lieutenant-colonel inclus, pourront reprendre du ser-

vice dans la nouvelle armée allemande, qui maintiendra éventuellement leur ancien grade SS. Cette mesure constitue en même temps qu'un défi à la mémoire des millions d'hommes, victimes de la barbarie nazie et des SS, une violation de la loi internationale.

En effet, les SS ont été les artisans volontaires et les dirigeants de l'entreprise d'extermination, dont l'ampleur révélée au lendemain de la guerre, a saisi d'horreur l'humanité.

A leurs forfaits restent attachés les noms tragiquement célèbres d'Goebbels, d'Acqu, d'Auschwitz, de Malhausen. Ils ont assuré la direction et la gestion des camps de concentration où 208.000 Français ont trouvé la mort. Soutiens les plus actifs du régime hitlérien, ils ont été partout présents pour exercer les plus sanglantes représailles et participer aux exactions et pillages commis contre les peuples d'Europe, au temps de la guerre et de l'occupation.

C'est pourquoi, à juste titre, devant les crimes commis contre l'humanité, les peuples et leurs gouvernements ont dénoncé la Waffen SS comme association criminelle.

La décision du tribunal de Nuremberg a consacré le principe de leur condamnation et la répression de leurs crimes. Notre pays, par la loi du 16 septembre 1948, a fait entrer dans notre législation la doctrine dégagée à Nuremberg et permis le jugement des SS détenus en France. Tous les hommes d'Etat français, même partisans de la reconstruction de l'armée allemande, ont souligné leur opposition à ce que les anciens criminels nazis soient réhabilités et incorporés dans leurs anciennes fonctions.

Nous ne pensons pas qu'une telle mesure puisse favoriser le rapprochement et la réconciliation nécessaires des peuples français et allemand, ni la promotion de l'Allemagne fédérale au rang des grandes nations démocratiques.

Le souvenir douloureux des victimes de la guerre et de l'occupation, les héroïques sacrifices de la Résistance française nous font un devoir de nous adresser à vous, Monsieur le Ministre, dans l'espoir qu'une solennelle protestation sera élevée au nom de notre pays contre cette grave menace et que par la voie diplomatique toute démarche sera entreprise dans le but de faire rapporter cette décision.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

La délégation.

Quelques observations

Il ressort de la lettre de M. le Ministre des Affaires étrangères que la promotion des anciens Waffen SS dans la nouvelle armée allemande n'est pas ignorée ni contestée par le gouvernement français.

La délégation avait fait ressortir dans son mémorandum que la réintégration des anciens SS dans la nouvelle armée allemande ne pouvait favoriser ni le rapprochement ni la réconciliation nécessaires des peuples français et allemand, ni la promotion de l'Allemagne fédérale au rang des grandes nations démocratiques.

La pensée de M. le Ministre des Affaires Etrangères semble être que c'est au contraire la protestation de l'opinion française et une éventuelle démarche du gouvernement français contre la réintégration des SS qui pourraient nuire au rapprochement franco-allemand.

Dans ces conditions, l'assurance donnée par M. le Ministre de « saisir la première occasion favorable pour entreprendre la démarche en cause, de manière à ce que soit entendue la solennelle protestation des héroïques martyrs de la Résistance française », semble elle aussi, « se mouvoir dans un cadre singulièrement délicat ».

C'est pourquoi le M.R.A.P. ne peut que renouveler l'appel lancé à tous les antifascistes, aux résistants, aux républicains et aux patriotes à exprimer avec plus de force encore la protestation indignée de l'opinion française contre la décision du gouvernement fédéral allemand de rendre leurs grades et leurs places aux anciens SS, au souvenir desquels restent liés tant d'horribles forfaits.



Le chancelier Adenauer, champion de la remilitarisation. (Il était l'autre jour encore, à Paris).

De nombreuses personnalités s'associent à la protestation du M.R.A.P.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la résolution du M.R.A.P. protestant contre l'intégration des officiers SS dans la nouvelle armée allemande.

« Aucun Français, aucune victime de l'hitlérisme, souligne ce texte, n'a oublié le rôle horrible joué par la Waffen-SS, qui fournit les cadres employables de l'entreprise d'extermination nazie et qui fut déclarée association criminelle par le Tribunal international de Nuremberg. »

Cette résolution « invite tous les patriotes, tous les antifascistes à faire entendre leur protestation » et « demande aux gouvernements français et alliés d'intervenir pour que soit rapportée la néfaste décision du gouvernement de Bonn ».

Diverses personnalités ont fait connaître qu'elles s'associent pleinement à cette protestation. Ce sont :

MM. Claude AVELINE, écrivain; Albert BAYET, président de la Ligue de l'Enseignement; Jean CASSOU, directeur du Musée d'Art Moderne; Mme Suzanne CREMIEUX, conseiller de l'Union Française; MM. Edmond FLEO, professeur à la Faculté de Droit de Paris; Yves JOUFFA, avocat à la Cour; Francis JOURDAIN, écrivain; Mme Jeanne LEVY, professeur à la Faculté de Médecine de Paris; MM. Louis MARTIN-CHAUFFIER, écrivain; André HAURIU, professeur à la Faculté de Médecine de Paris; MM. Louis MARTIN-CHAUFFIER, écrivain; O. POZZO DI BORGIO, inspecteur général de l'Instruction Publique; André SPIRE, VERCORS, écrivain; Paul VILAR, professeur à la Sorbonne; Alain RENAI, Mme Olga WORMSER, et l'équipe du film « Nuit et Brouillard ».

Francis JOURDAIN

« En faisant, depuis des années, bénéficier l'Allemagne occidentale de leur sympathie agissante, nos gouvernements ont assumé une lourde part de responsabilité dans le scandaleux comportement de Bonn », souligne l'écrivain Francis JOURDAIN qui poursuit :

« Le M.R.A.P. n'en a pas moins cent fois raison de se faire l'interprète de l'indignation qui s'est emparée de tous les antifascistes sincères en apprenant la cynique réintégration des tortionnaires SS dans l'armée allemande. Ne pas relever le défi qui leur est ainsi lancé serait, pour les Résistants, l'équivalent d'une honteuse et humiliante défaite. »

Henry BULAWKO

Dans une lettre au M.R.A.P., M. Henry BULAWKO, président du mouvement « Hochener Hatzair », écrit :

« Il va de soi que nous sommes d'accord pour toute protestation que l'on puisse imaginer contre la réintégration des officiers de la Waffen-SS dans la nouvelle Wehrmacht. »

« Nous protestons également contre le fait que de simples SS y soient admis, il semble d'ailleurs que la situation des anciens nazis soit particulièrement enviable, vis les regards que l'on a pour eux en Allemagne. »

L'Union des Etudiants Juifs

Citons enfin cette lettre de l'Union des Etudiants Juifs de France :

« Nous vous prions de trouver ici l'assurance de notre participation pleine et entière à la protestation que votre Mouvement a élevée... »

« Nous nous associons au texte de cette protestation et le diffuserons parmi nos adhérents. »

André SPIRE

L'écrivain André SPIRE motive en ces termes sa prise de position :

« Membre d'une famille déclinée par les atrocités allemandes au cours de l'occupation et pendant les luttes pour la Libération, je joins ma protestation à celle que propose le M.R.A.P. »

L'équipe de « Nuit et Brouillard »

Alain RESNAIS, metteur en scène de « Nuit et Brouillard », et un certain nombre de ses collaborateurs dans la réalisation de ce film : Olga Wormser, A. Dauman, Anne Sarrault,

D'autres protestations

Diverses organisations se sont élevées, en France, contre l'intégration des officiers SS dans la nouvelle armée allemande.

Le Conseil Représentatif des Israélites de France (C.R.I.F.), dans sa protestation, « demande au gouvernement de la République française d'intervenir énergiquement pour que soit rapportée au plus tôt la décision, lourde de conséquences pour l'avenir de la paix, prise par le gouvernement de Bonn ».

Le Comité Juif d'Action contre le Réarmement allemand dénonce également « ce nouveau défi envers la démocratie et la paix ».

Citons également les résolutions publiées par la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), l'Association Républicaine des Anciens Combattants (A.R.A.C.), l'Amicale des Déportés d'Auschwitz, l'Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance et, sur le plan international, le Board of Deputies, organisme représentatif des Juifs britanniques, la Fédération Internationale des Résistants, l'Exécutif européen du Congrès Juif Mondial...

En Allemagne même, les protestations sont nombreuses.

La République en danger

POUJADE suit son idée. Usant, selon les circonstances, de l'insinuation ou de la violence, il se prépare à étrangler la République.

Depuis quelques mois, Pouljade a lancé le mot d'ordre du « rendez-vous d'octobre » à Paris. Par suite de certaines difficultés, c'est devenu « le rendez-vous de novembre », puis « du troisième trimestre ». Mais il n'a pas renoncé, bien au contraire.

Chaque semaine, Fraternité Française relate les préparatifs, dans des réunions en province, de ce qui est appelé indifféremment « le rendez-vous », « le déplacement de novembre », « la montée à Paris »...

Quelques phrases permettent d'imaginer dans quelle atmosphère se fait cette mobilisation. Des « délégués », réunis à Rives, « font le serment d'engager leur vie et leur personne dans l'action définitive engagée par le Bureau national ».

Ceux d'Apt annoncent qu'ils « ne se déplaceront pas pour des discours ».

Ceux de Sisteron « acceptent le rendez-vous, mais il est posé comme condition que nos parlementaires ne devront en aucun cas participer à une combinaison ministérielle ».

L'appel aux « volontaires » leur fixe ses tâches : « 1. Venir à Paris à toute convocation et pouvoir y rester plusieurs jours. — 2. Participer au service d'ordre et aux différentes mesures de sécurité et d'organisation. »

Le 30 octobre, Pouljade adressait à ses « présidents départementaux » la « communication » suivante :

« Mon cher ami, des événements d'une exceptionnelle gravité sont éminents (sic). Ils ne seraient laisser dans l'indifférence les responsables de milliers de bons et loyaux républicains de bons et loyaux hommes (sic). Ordre est donc donné à tous les délégués du Mouvement de mettre leurs adhésions et ceux des Unions parallèles en état d'alerte et de faire des réserves d'essence nécessaires. En cas d'un appel précipité, les véhicules et les volontaires doivent être prêts à toute heure pour répondre à notre convocation. »

Une exploitation éhontée de la situation internationale a déjà permis à Pouljade, Tixier-Vignancourt et consort, une première mobilisation des éléments

factieux à Paris et en province. Ils ont pu organiser des manifestations de rues, se livrer à des agressions, provoquer des incendies et, se présentant comme des « défenseurs de la démocratie », ils ont bénéficié de la non-intervention des pouvoirs publics.

Les événements de 1933 en Allemagne, de 1934 et de 1940 en France sont là pour nous montrer la signification de ce qui se passe aujourd'hui. Les violences contre les communistes risquent, dans de telles circonstances, de s'étendre rapidement à tous les démocrates et

nous savons que, pour Pouljade et Tixier-Vignancourt, l'antisémitisme et le racisme vont de pair avec la haine des démocrates.

Déjà des tracts et des affiches antisémites sont répandus en grandes quantités dans certains quartiers de Paris.

L'heure est grave. La République est en danger.

Il appartient aux antifascistes, aux républicains de surmonter toutes les divisions pour réagir avec vigueur contre une menace sans précédent depuis la fin de la guerre. Il y va de l'avenir de notre pays.

JUSTICE EST RENDUE...

Braves soldats, vaillants soldats, brisés, estropiés, défigurés, amoulinés. Veux et parents endeuillés qui pleurez votre compagnon, ou votre fils, ou votre frère, tombés lors des combats de novembre 1942 au moment du débarquement allié au MAROC, cessez de gémir, séchez vos pleurs ! Le Général NOGUES, qui combattit le débarquement — par corps interposés — a reçu son châtiment !

Avant même que d'être condamné à l'indignité nationale par la Haute Cour de Justice, le Général NOGUES en a été relevé.

Monsieur le Procureur Général BESSON a obtenu satisfaction : l'octogénaire général est sorti absout « mais avec la réprobation morale ».

Georges MANDEL est mort. Paix à son âme. Le Capitaine NOIRAUD est mort dans la misère. Paix à son âme.

Les corps troués, déshabillés de 2.000 soldats américains où français reposent quelque part en terre Marocaine. Paix à leurs âmes.

Le Général NOGUES a reçu son châtiment. Monsieur Xavier VALLAT, du Commissariat aux Questions Juives, sur qui pèse également — combien lourdement — la réprobation morale s'était fait violence pour n'en paraître pas affecté. Préférant les audiences aux salons, il sut répondre d'un sourire aux sourires, d'une poignée de mains aux poignées de mains qu'on lui tendait.

Braves soldats, vaillants soldats brisés, estropiés, défigurés, veuves et parents endeuillés : Justice est rendue. A. D.

Qu'y a-t-il donc sous le « bitos » du pauvre Anouilh ?

S'agit d'un mot de la haute portée du théâtre de Claudel. Mais nous n'assistons, avec le « Bitos » de M. Anouilh, qu'à une série de sketches qui se répètent avec une vulgarité croissante.

Le procédé utilisé par Anouilh est plutôt ingénieux : un nobliau de province, ancien condisciple de Bitos, actuellement substitué du procureur de la République, décide de se venger spectaculairement du jeune magistrat en organisant un dîner de têtes (Mirabeau, Danton, Marie-Antoinette, Tallien, etc., et le fameux gendarme Merda qui tira sur Robespierre en l'arrêtant). Chaque personnage mélange dans son rôle, ce qui a trait à la période révolutionnaire et l'actualité politique. Encore une fois l'idée était plutôt bonne, mais ce qu'en a fait Anouilh est d'une telle bassesse, déforme tellement les caractères et les situations qu'il est impossible, à tout spectateur doué de quelque esprit critique, d'en-

trer dans le jeu et de croire plus d'un quart d'heure à ce montage artificiel. Le travail des historiens permet de connaître assez exactement Robespierre et il est à la portée de tout le monde, même du mir-santhrope Anouilh, de savoir comment peut réagir ce genre de magistrats résistants qu'il a voulu porter à la scène. Bref, les personnages de « Pauvre Bitos » sont des fantoches, reflets de cette médiocrité profonde qui peut fort bien aller de pair avec la réussite théâtrale, comme le prouve l'exemple même de l'étriqué M. Anouilh.

Quant aux comédiens, mieux vaut n'en nommer aucun. Ils ont pu montrer du talent dans d'autres pièces, on ne s'en aperçoit guère dans ce ratage vu sans doute, malgré tout, aux applaudissements répétés de lecteurs de l'« Aurore » et de « Rivarol ».

Voici quelques échantillons de la « pensée » de l'auteur : Vulture-Mirabeau : Oui, ce que je dis est ignoble, la réalité est presque toujours ignoble. Au moins, puisse-je choisir, si j'ai le choix, la forme d'ignominie qui me coûte le moins cher. (...)

Brassac-Tallien : On n'a jamais tant fait fortune que du jour où on s'est mis à s'occuper du peuple. C'est devenu une véritable industrie. (...)

Bitos-Robespierre : Je n'ai pas d'ami. La poigne. C'est ma seule amie. Faire ce qui se doit durement, contre tous. Je n'aime personne, même pas le peuple. Il passe comme mon père qui me cognait dans le cou comme les amants de ma mère qui ont continué après, quand il est mort. Et j'ai horreur de ce qui peut. J'aurais voulu que tout soit net, toujours, sans ratures, sans bavures, sans taches. Le sentiment que je vous fait peur, à tous, est doux aussi. (...)

Maxime-Saint-Just : Un des

Xavier Vallat attaque...

Le 21 janvier 1956, le journal « Le Travailleur Alpin », de Grenoble, publiait un article dénigrant les menées de Pouljade et de ses complices, entre autres Xavier Vallat. Celui-ci, s'estimant « diffamé », avait engagé des poursuites contre ce journal. C'est « Le Travailleur Alpin » qui fut condamné, le 5 juillet, par le tribunal correctionnel de Grenoble, avec des attendus pour le moins... inattendus. Les voici :

Attendu que l'expression inscrite, « Kollabo entre les collabos », qui n'est pas suivie de la qualification de « traître à la patrie », ne renferme l'imputation d'aucun fait précis et ne saurait dès lors, par elle-même, constituer une expression outrageante, une forme de mépris ou une injectio, elle répond à la définition même du délit d'insultes ;

Attendu que la portée que le texte du « Travailleur Alpin » prétend attribuer à cette expression de « Kollabo entre les collabos » se trouve précisée par le graphisme de Kollabo avec un K, lettre considérée comme fréquemment employée dans la langue allemande et qu'elle accentue davantage le caractère outrageant des mots employés à dessein... ;

« Le Travailleur Alpin », on s'en doute, a fait appel. La Cour doit statuer le 15 novembre.

Souhaitons que, cette fois, Xavier Vallat ne l'emportera pas.

Et ça continue !...

● DIX MILLE anciens Waffen-SS se sont réunis à Hinder, pour réclamer que les anciens généraux SS soient également réintégrés dans l'armée. Le principal orateur fut le général Kurt Meyer, ex-commandant de la division « Jeunesse hitlérienne ».

● VINGT MILLE anciens soldats de l'Afrika Corps se sont réunis à Dusseldorf, en présence de Sir Richard Gale, commandant en chef de l'armée britannique du Rhin ; du général italien Lombardo, des ex-marcheux Mikh et Kesseling, et du Dr Schröder, ministre allemand de l'Intérieur. Celui-ci a déclaré que « le gouvernement fédéral allemand a la volonté de ne laisser diffuser aucun groupe d'anciens combattants », et que « la camaraderie du front sera toujours encouragée ».

● LA DECISION de réduire le service militaire à un an doit aboutir à la dotation en armes atomiques de la République fédérale. Les armes atomiques seront inévitables », écrit dans la Frankfurter Allgemeine l'expert militaire Adolf Weinstein.

● DE NOUVEAUX groupements nazis viennent de se constituer : le « Mouvement Social de France », à Honnore; l'« Union de Combat pour l'Allemagne indépendante », à Dusseldorf; le « Société Allemande », à Berlin-Ouest. Leur programme est calqué sur celui des hitlériens.

● L'ANCIEN officier SS Wilhelm Meisberg a été réintégré dans le Parti du Reich Allemand, qui a tenu récemment son congrès, et a décidé de prendre part aux prochaines élections.

● Adolf HITLER, l'ami de la jeunesse, tel est le titre d'un livre de K. Kubizek, qui vient d'être publié par la maison d'édition « Reichsdruck-Verlag ».



Quelques-uns des 30 journaux et revues nazis et hitlériens paraissant en Allemagne occidentale.

Elections américaines :

Comment les noirs ont-ils voté ?

« LES DIX GRANDS PROBLÈMES DE 1956 », la brochure éditée il y a quelques mois par le Parti Démocrate, ne fait aucune allusion au problème des noirs.

Par la suite, à l'approche des élections, le Parti Démocrate, comme d'ailleurs le Parti Républicain, a été amené à examiner de plus près ce problème.

Une trentaine d'organisations noires et antiracistes, syndicats, groupements religieux, etc..., ont constitué à Washington un comité pour la défense des droits civiques. Ce comité s'est donné pour tâche de définir un programme de défense des droits des noirs à soumettre aux deux partis en compétition. Voici ce programme :

1. — Application des décisions de la Cour Suprême sur l'intégration scolaire.
2. — Vote de lois réprimant les manifestations racistes.
3. — Protection du droit de vote.
4. — Vote d'une loi nationale contre les discriminations dans le travail.

Insatisfaits et partagés...

Ainsi, le Parti Démocrate, lors de sa Convention de Chicago, fut amené à tenir compte de ces exigences. Auparavant, M. Stephen Mitchell, ancien président du Comité National du Parti Démocrate, avait rencontré les « Dix-crats » (démocrates racistes du Sud) pour élaborer avec eux un compromis sur le programme de défense des droits civiques. Et les démocrates du Nord et du Sud purent trouver un texte commun sur les droits des noirs à introduire dans le programme d'en-

Lisez nos lecteurs...

De nombreux préjugés

« Je vous écris pour vous adresser toutes mes félicitations pour la bonne tenue de votre journal, ou plutôt de notre journal.

« Vous avez raison de lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Cependant, les Français affichent parfois des préjugés non seulement contre les peuples de couleur ou contre les juifs, mais aussi contre les Anglais, contre les Allemands, contre les Italiens (les guerres que nous avons faites avec ces différents pays y sont pour quelque chose, à mon avis).

« Aussi je pense qu'il ne serait pas inutile de présenter ces nations sous leur vrai jour. Il faut faire comprendre, par exemple, que tous les Allemands ne sont pas les nazis.

« J'ai pu observer aussi que certains Français méprisent d'autres Français parce qu'ils ne sont pas de la même région ; je pense qu'ils confondent hérédité et habitudes dues au milieu.

« Avec tous mes encouragements, veuillez agréer... »

C. PATURAUD,
Chaudeney-sur-Moselle (M.-et-M.).

Bon courage !

« Ce mandat couvre mon réabonnement plus une très minime contribution supplémentaire à votre action si utile.

« Excusez cette modeste aide, faible manifestation d'un faible vieillard mais de cœur assez fort pour vous admirer de combattre avec tant de courage l'antisémitisme abject. »

Docteur Simon SCHWARTZ,
Martizay (Indre).

« Bon courage dans l'action que vous menez ! »

M. GORDON, Strasbourg.

Paix et égalité !

...« Le peuple algérien a-t-il démérité pour être traité ainsi en paria?... Doit-on toujours considérer le peuple algérien toujours bon à servir de chair à canon, dans toutes les guerres, coloniales et autres, où la France a joué un certain rôle? Que les anciens combattants de 1914-18 se rappellent les régiments issus des territoires d'outre-mer, qui ont rendu tant de services en donnant leur sang pour la France, et dont les éléments plus ou moins amoindris, revenus dans la vie civile, ont été trouvés aptes à toutes les besognes, même les plus dégradantes, avec des salaires de famine et des conditions de vie atroces.

...« Il nous faut ouvrir, le plus rapidement possible, une véritable ère de négociations : c'est la seule solution équitable pour une bonne entente réciproque, car il y a des droits à respecter de part et d'autre... »

Georges POTTIER, ex-P.G.,
Paris (20°).

semble du Parti, à la Convention de Chicago.

Depuis lors, les démocrates ont pu se rendre compte qu'ils ne bénéficiaient pas, parmi les noirs, de la même faveur qu'au temps de Roosevelt.

De son côté, le Parti Républicain aurait tort de croire que les noirs portent à son crédit tous les succès remportés dans la défense des droits civiques sous l'administration d'Eisenhower.

Les dirigeants noirs soulignent, par exemple, que ni le Parti Républicain, ni le Parti Démocrate n'ont aboli les mesures de discriminations dans les restaurants et théâtres du district de Columbia (1).



Un distributeur de Coca-Cola, aux U.S.A. : un côté pour les blancs, un côté pour les « coloured ».

En fait, si une attitude politique commune peut être attribuée aux noirs américains à la veille des élections, elle consiste dans l'intérêt qu'ils portent au problème de leurs droits, essentiel pour eux.

Au bout de la nuit

Cela n'implique pas que les noirs soient indifférents aux libertés civiles en général, telles qu'elles sont définies dans la Déclaration des Droits. La presse des noirs a largement reproduit un éditorial paru dans la *Herald Dispatch*, de Los Angeles, dénonçant le recours des autorités de l'Alabama à une ancienne loi dirigée contre les travailleurs en grève, pour tenter de briser le boycott des autobus que poursuivent les noirs de Montgomery.

« De même que des lois destinées à frapper les noirs ont été utilisées contre les travailleurs blancs, déclare cet éditorial, de même utilise-t-on contre les noirs, quand l'occasion le permet, des lois destinées à frapper les travailleurs. »

Et il conclut en ces termes : « Il appartient aux noirs et à leurs organisations, de s'opposer activement à toutes les tentatives de porter atteinte aux droits constitutionnels de quelque partie de la population. »

Cependant, la lutte pour l'égalité est la préoccupation dominante des noirs. Ils poursuivent la campagne lancée en 1953 par la N.A.A.C.P. (2) en vue d'obtenir que le centenaire de leur émancipation par Lincoln (c'est-à-dire l'année 1963), soit pour eux l'aube de la véritable liberté. Ils comptent sur les autorités législatives et exécutives qu'ils auront contribué à élire — avec le pouvoir judiciaire — à atteindre cette aurore. Sinon, leur semble-t-il, la nuit pourrait être sans fin.

Un scalpel contre le cancer

C'est ce qui explique l'hostilité quasi-unanime des noirs à la « modération » prônée par le programme du Parti Démocrate.

Le pasteur Martin Luther King, leader du boycott des autobus à Montgomery, fut applaudi avec enthousiasme par le congrès de la N.A.A.C.P. lorsqu'il déclara que si la « modération » doit ralentir la marche vers la liberté, c'est une tragique duperie que tous les hommes de bonne volonté condamneront... « car, dit-il, nous aimons l'Amérique et la démocratie, et si la démocratie doit vivre, il faut que la ségrégation meure ».

La volonté des noirs de défendre les institutions démocratiques pour TOUS les Américains s'exprime dans cet article du *Sun Reporter's*, de San Francisco, demandant « que le scalpel des droits civiques soit appliqué

au cancer de la ségrégation et des discriminations, qui ronge les centres vitaux de notre nation ». Il ajoute : « Un cancer traité avec modération aboutit à cette fin inévitable : la mort du patient ».

Un « troisième parti » ?

Les délégués noirs aux Conventions des deux partis ont exprimé leur colère et leur ressentiment à l'égard du Congrès qui n'a pas voté les lois contre les discriminations, déposées par le représentant noir Powell.

Le programme d'aucun des deux partis ne donne satisfaction aux électeurs noirs. Les Démocrates « reconnaissent » les décisions de la Cour Suprême, les Républi-

cains les « acceptent » : ni les uns ni les autres ne les font leurs.

Le représentant Adam Clayton Powell, de Harlem, qui est démocrate, a déclaré qu'à son avis « un pourcentage important de noirs pourrait voter républicain pour protester contre l'attitude des démocrates... ». Par contre, un récent sondage indique que les noirs du Nord voteront massivement démocrate.

Le président de la conférence nationale de l'Eglise baptiste, J. H. Jackson, qui représente 4 millions d'électeurs noirs, a fait récemment allusion à la possibilité de nombreuses abstentions de ces électeurs pour protester contre l'un et l'autre des programmes républicain et démocrate. Il a exprimé l'espoir, pour les élections de 1960, d'une puissante alliance des noirs et des travailleurs, dans le cadre d'un « troisième parti ».

Eugène GORDON.

(1) C'est dans le district fédéral de Columbia que se trouve la capitale des U.S.A. Washington.

(2) N.A.A.C.P. : Association Nationale pour l'Emancipation des Gens de Couleur.

Les événements de Hongrie

(Suite de la page 1)

sivement : les manifestations d'étudiants pour la correction des erreurs commises par les pouvoirs publics, pour plus de bien-être et pour la démocratisation ; l'entrée en action, presque simultanée, de groupes clandestins armés, liés à l'ancien régime (1) ; puis la première intervention des troupes soviétiques et leur retrait, l'une et l'autre en accord avec le gouvernement Nagy ; puis l'activité accrue des éléments hostiles au régime de démocratie populaire qui, libérés et appuyés par des renforts venus de l'étranger, organisèrent une véritable Saint-Barthélemy, tandis que leurs dirigeants prenaient une place de plus en plus prépondérante dans le gouvernement Nagy, plusieurs fois remanié ; enfin la constitution du gouvernement Kadar et son appel à l'aide soviétique.

L'avenir apportera sans doute des éléments supplémentaires d'appréciation sur ce drame, d'où il est résulté, semble-t-il, un terrible chaos. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que déplorer profondément que les choses en soient arrivées là. Il est certain que ces luttes sanglantes peseront d'un poids très lourd sur l'avenir de la Hongrie. Son peuple se trouve placé devant de graves responsabilités et il faudra beaucoup d'efforts pour relever les ruines, pour panser les blessures matérielles et morales.

CONCERNANT les problèmes qui préoccupent particulièrement notre Mouvement, les informations qui commencent à percer ne laissent pas d'être inquiétantes.

Parmi les hommes qui se manifestèrent au cours des dernières journées du gouvernement Nagy (2), on a vu des amis politiques de l'ex-régent Horthy, ainsi que de nombreux émigrés hongrois et d'anciens membres des « Croix Fléchées ».

Le correspondant du « New-York Times » signalait, le 1^{er} novembre, « des massacres de communistes et de juifs ». Le journal américain en langue yiddish « Der Tog » révèle, dans son numéro du 2 novembre, que le rabbin de Satmar (U.S.A.) a reçu d'Autriche un télégramme dans lequel il est indiqué « que le sang juif coule en Hongrie ». Une lettre personnelle, parvenue de Hongrie en France par la Tchecoslovaquie et qui nous a été signalée, fait également état de pogromes antisémites.

Nous nous inclinons doulou-

reusement devant toutes les victimes du drame hongrois.

Avec tous les gens de cœur, avec tous les hommes de progrès et de paix, nous souhaitons un rapide retour au calme en Hongrie, dans le respect de la démocratie, de la Charte des Nations Unies, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, des principes de l'indépendance nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Nous souhaitons que la solidarité de tous les peuples, quel que soit leur régime, aide le peuple hongrois dans sa lutte pour effacer les conséquences de ces douloureux événements.

D'UN autre côté, nous ne pouvons que voir avec inquiétude, à l'image peut-être de ce qui s'est justement passé en Hongrie, les fascistes exploiter en France l'émotion publique et tenter d'entraîner dans des mouvements inconsidérés des citoyens de bonne foi aspirant à la liberté.

Ces jours derniers, les Tixler-Vignancour, les Poujade ont tenté de tenir le haut du pavé. Se réclamant de l'idéal démocratique et de la solidarité avec le peuple hongrois, ils se sont livrés à une agitation forcenée qui rappelle les menées factieuses de février 1934 : bagarres, incendies, agressions, contre laquelle les pouvoirs publics ne semblent pas faire preuve de toute l'énergie désirable.

Plus que jamais, sans distinction de tendances politiques, d'origines ou de confessions, l'union des antiracistes, des républicains s'impose, pour que le fascisme et son cortège de haines ne passent pas.

(1) Le correspondant à Vienne de l'agence américaine United Press signale « l'apparition du jour au lendemain — et même quelques heures après le début de la révolte — de milliers de drapeaux vert-blanc-rouge, frappés à la croix patriarcale, et d'autant de brassards tricolores aux bras des insurgés... Pour ne pas parler des armes que les « prises » ne suffisent pas à expliquer... »

Le *Monde* du 26 octobre signale déjà la présence, parmi les insurgés, de « résistants armés, une sorte de maquis qui reçoit peut-être des ordres de l'étranger ».

(2) M. Tildy, vice-président du dernier gouvernement Nagy, dirigeait le « Parti National Paysan » sous le régime de Horthy. Le général Maletier, ministre des Forces armées, avait servi dans la « Honved », armée qui participa à la guerre aux côtés de la Wehrmacht et dont les groupes, reconstitués, ont notamment libéré le cardinal Mindszenty.

L'action contre l'antisémitisme en Pologne

Selon la règle que s'imposent notre Mouvement et notre journal, soucieux d'unir tous les courants de l'opinion antiraciste, nous n'entendons pas prendre position sur les problèmes politiques soulevés par les récents événements de Pologne.

Nous croyons cependant pouvoir saluer les mesures prises pour corriger des erreurs parfois graves commises dans divers domaines, améliorer le bien-être de la population, assurer le développement de la démocratie et le respect des libertés.

Dans les bouleversements de ces dernières semaines, il semble que des courants idéologiques, sociaux et politiques très divers, se soient exprimés ou aient tenté de s'exprimer avec plus ou moins de succès.

Ainsi, la presse française, dans la période où M. Gomulka a accédé à la direction du gouvernement, a fait état de manifestations antisémites en même temps qu'antisoviétiques.

Relatant par exemple les incidents qui se sont produits le 24 octobre à Varsovie, *Le Monde* écrit : « Il se confirme qu'une partie des manifestants ont lancé des slogans antisémitiques et que d'autres manifestations antijuives ont eu lieu récemment pendant les cours à l'université ».

De son côté, le journal conservateur anglais *Jewish Chronicle* s'inquiète de « la vaste campagne

antisémite fomentée en Pologne par les éléments réactionnaires ».

Des mots d'ordre antisémites avaient également été lancés, selon diverses informations, lors des émeutes de Poznan.

Plusieurs journaux polonais, ainsi que des dirigeants politiques se sont vigoureusement opposés à cette tendance. Les travailleurs de diverses entreprises, l'académie politique de l'armée, au cours de réunions, ont adopté des résolutions condamnant l'antisémitisme. De même, le Comité Central du Parti Ouvrier Polonais a publié une déclaration abordant différents problèmes et soulignant au passage : « Le Parti condamne les opinions et les méthodes qui introduisent des lignes de démarcation artificielles selon l'origine nationale. Il condamne les signes de discrimination contre un groupe quelconque de la population en raison de son origine. Cette discrimination encourage l'antisémitisme et toutes sortes de tendances nationalistes, étrangères à l'idéologie du Parti ».

Cette même position avait été affirmée au mois d'août par M. Zawadzki, président du Conseil d'Etat, au cours d'un meeting du Front National, à Varsovie, où il déclara : « Partout où se manifestent des signes de discrimination contre les minorités ou des tendances à l'antisémitisme, nous

devons les combattre avec résolution ».

Au cours de ce même meeting, M. Smoliar, président de l'Association Culturelle et Sociale des Juifs de Pologne, avait précisé : « Les manifestations d'antisémitisme auxquelles nous assistons çà et là prouvent que l'ennemi n'a pas renoncé à faire usage de cette arme empoisonnée, cherchant à briser les relations fraternelles qui unissent les travailleurs ».

Il y a quelques mois également, M. Cyrankiewicz, président du Conseil, avait souligné, dans une déclaration publique, la nécessité de combattre l'antisémitisme, en constatant que « des sentiments enracinés depuis des générations ne pouvaient être extirpés en douze ans ».

Il convient, en effet, de rappeler que la Pologne fut, des siècles durant, un foyer d'antisémitisme virulent qui engendrait fréquemment des pogromes. Depuis la fin de la guerre, les criminels racistes ayant été sévèrement châtiés, les juifs qui ont survécu aux persécutions nazies se sont largement intégrés à la vie polonaise, tandis que s'épanouissaient, avec l'aide des pouvoirs publics, leurs organisations sociales et culturelles, comme en témoigne le théâtre juif d'Etat de Varsovie, qui a connu dernièrement à Paris le triomphe que l'on sait.

Il y a 50 ans Alfred DREYFUS était réhabilité

VOICI LE PREMIER ARTICLE ECRIT EN SA FAVEUR

(6 novembre 1894)

UN OUBLI RÉPARÉ

Dans une interview publiée par la revue « La Pensée », notre éminent ami le professeur Jacques HADAMARD, membre de l'Institut, évoque ses souvenirs de l'affaire Dreyfus.

Examinant l'état d'esprit de l'opinion et l'attitude de la presse, lors de l'arrestation du capitaine Dreyfus, il déclare :

« Tous les journalistes s'abstenaient; ils se gardaient d'élever la voix, par lâcheté, tant on redoutait l'accusation d'être payé par les Juifs. Je n'ai connu que deux exceptions courageuses : celle d'Yves Guyot qui rendant compte du procès dans « Le Siècle » et parvenu au moment où le colonel Maurel s'était écrié : « Il y a ici d'autres intérêts en jeu que ceux de l'accusation et de la défense », ajouta en manière de commentaire : « Et que ceux de la Patrie et de la Justice ». L'autre exception passa presque inaperçue et, encore aujourd'hui, est injustement tombée dans l'oubli : c'est l'admirable article d'Emile Bergerat, publié dans « Gil Blas » sous le titre « Le droit d'être innocent ».

Cinquante ans après la réhabilitation du capitaine Dreyfus (12 juillet 1906), nous nous faisons un plaisir de réparer cet oubli, en effet regrettable. Nous publions ci-contre de larges extraits de l'article d'Emile Bergerat.

Cet article parut le mardi 6 novembre 1894 (il y a tout juste 62 ans), trois semaines après l'arrestation d'Alfred Dreyfus. Il montre comment la presse, par une campagne habilement orchestrée, peut tromper de larges secteurs de l'opinion. Il montre aussi comment les hommes courageux, attachés à la vérité, savent toujours trouver un langage qui défie le temps parce qu'il va dans le sens de l'Histoire.

J'AVOUE à ma honte (car peut-être est-ce honteux ?) ne pas très bien me rendre compte de l'attitude qu'a prise la presse parisienne dans cette affaire du Capitaine Dreyfus.

A lire tous les articles qui en traitent, en un concert d'horreur unanime il semble qu'il ne soit déjà plus question que de choisir, entre divers supplices, celui auquel on va livrer le traître, et l'on en vient à se demander ce qu'il arriverait, tant l'indignation croît et grandit, si au lieu d'être protégé par les murailles de la prison du Cherche-Midi, il était en ce moment chez lui, à attendre impudemment... qu'on le juge ! Il est presque certain qu'il serait lynché depuis quarante-huit heures, et mis en pièces.

Vous représentez-vous cependant, car tout arrive, que ce misérable ne réponde nullement à l'idée que le public s'en fait, d'après le haro furieux des journaux, et qu'il soit en mesure de démontrer son innocence ? imaginez qu'il y ait eu méprise, calomnie, ce que vous voudrez enfin, et que l'accusé se redresse, son procès jugé et sa défense entendue, victime d'une fatalité extraordinaire; mes confrères se consoleraient-ils de l'avoir voué par avance, et comme ils l'ont fait à l'exécution du genre humain ? That is the question.

Je ne prétends pas le moins du monde que tel soit le cas du capitaine Dreyfus. Je n'en sais rien. Je ne le connais pas, et, quelque goût que l'on puisse avoir pour le paradoxe, on ne risque pas de défendre un citoyen inculpé de haute trahison pour le plaisir de se singulariser bêtement. Il y va tel de l'honneur d'une famille, de la vie d'un homme et le paradoxe est plus intempestif encore, si paradoxe il y a, de le condamner à l'infamie avant que son procès soit ouvert, par mode de prévention morale. C'est affreux, savez-vous bien, et digne des Caraïbes, cette justice sommaire, tumultueuse, aveugle, sourde et poltronne, qui décide le crime sur le fait seul de l'accusation — que dis-je ? — sur la religion même d'un accusé ! Car

on est allé jusque là en France, terre d'hommes libres et généreux !

ENCORE une fois, je ne sais rien, absolument rien, de ce soldat français, sinon ce que ses chefs laissent dire de lui dans les feuilles, à savoir qu'il est incriminé d'avoir livré à un espion italien une partie de nos plans de mobilisation, et qu'il est séquestré sous ce chef terrible d'accusation infamante. Or, comme il est ainsi mis au secret,

jugés féodaux, c'est que la Révolution française est une blague immense et que nous pataugeons encore dans la mare aux grenouilles du moyen âge.

Oh ! le droit d'être innocent ! C'est le plus sacré de tous, et si la justice humaine confine par quelque côté à la justice idéale et divine, c'est par ce privilège saint qu'elle y touche.

équivalentes à ce qu'il aura enduré de vos informations mal contrôlées ? Voilà pourquoi je n'ai rien compris à l'attitude de la Presse dans cette affaire. Le silence s'imposait.

DEPUIS plus d'un quart de siècle que j'en fais partie, je n'ai jamais cessé de batailler de mon mieux contre cette prévention morale dont l'horreur est l'un de mes dadas de chroniqueur. Cet homme; quoi qu'il ait fait ne peut endurer davantage que ce que lui en infligent les organes de l'opinion publique. S'il a lu, dans sa prison préventive un seul des journaux parus depuis huit jours à Paris, il doit avoir dans l'âme toutes les tortures de l'enfer et le sang lui crève certainement la peau. Or il n'est pas jugé. Son avocat n'aurait qu'à déposer sur la table du conseil de guerre la pile des feuilles où son nom est prononcé, et à s'asseoir en constatant que l'arrêt est rendu avant tout interrogatoire. On lui refuse le droit d'être innocent...

Et il n'est pas jugé vous dis-je !

VOILA à quelles iniquités donne lieu la prévention morale, baptisée par les esprits légers du nom d'instinct populaire ou de conscience de la masse. De là à crier « AU JUIF ! » et à lapider dans la rue le contribuable, dont le nez busque plus que de raison, il n'y a qu'un pas. Je ne prétends pas que le capitaine Dreyfus est innocent du crime qu'on lui impute, mais je jure qu'il a le droit de l'être, et tout est là pour moi et pour la cause que je plaide. Et puis il a peut-être quelque chose à révéler cet homme, quand cela ne serait que le nom de son complice l'Italien, ou l'Italienne, que sauf le respect, Excellence, nous voudrions bien aussi un peu connaître, et pour cause. Il a trop de chance, celui-là, on ne sait même pas comment il s'appelle, et il échappe, lui, à la prévention morale par l'anonymat.

Emile BERGERAT.



La dégradation de DREYFUS (5 janvier 1895).

il n'a encore rien pu répondre et l'on ne sait pas un mot, consécutivement, de ce qu'il allègue pour se disculper. Dans ces conditions, la plus simple droiture d'âme exige de tout citoyen qu'il attende l'ouverture, les débats et l'issue du procès pour produire son opinion écrite ou parlée et pour jeter sans iniquité ce nom d'Alfred Dreyfus à l'ignominie éternelle. Et si, en outre, dans la patrie française, le juif n'a pas, comme le chrétien, le droit d'être innocent et réputé pour tel jusqu'à la condamnation; s'il n'est pas, en 1894, indemne des pré-

Ah ? parbleu, oui, confrères, vous pouvez bien le lui laisser, au moins pour le principe et par respect pour nos lois, ce droit imprescriptible; fustiez-vous assurés, comme vous semblez tous l'être de sa culpabilité, d'ailleurs trop apparente...

Qu'est-ce que d'être fusillé lorsqu'on est déjà plus que mort sous une avalanche de boue et de crachats.

Et si, d'autre part, il se disculpe, confrères, par ou apaiserez-vous vos remords professionnels et quelles réparations offrirez-vous au calomnié qui soient

Le racisme, ennemi de la culture

La presse a parlé abondamment du 1^{er} Congrès Mondial des Ecrivains et Artistes noirs, qui s'est déroulé le mois dernier à la Sorbonne et dont nous avons fait le compte rendu dans notre précédent numéro.

Aucun journal n'a pu passer sous silence cette manifestation de grande importance. Mais certains n'ont pas craint d'en fausser le caractère par les interprétations les plus tendancieuses, les plus fantaisistes.

Afin de préciser, pour nos lecteurs, la véritable signification et le bilan de ce congrès sans précédent, nous donnons aujourd'hui la parole aux organisateurs eux-mêmes.

Nous avons été reçu au siège de la revue « Présence Africaine » par son directeur, Alioune DIOP, et par le poète malgache Jacques RABEMANAJARA, qui, au cours d'une conversation amicale, ont bien voulu répondre à nos questions.

Des accusations absurdes

— Au congrès de la Sorbonne ont participé des noirs d'origines, de cultures et de conceptions diverses. Quels sont les traits et les problèmes communs qui les ont réunis ?

— Ce qu'il y a de commun entre nous a été indiqué au début du congrès, comme dans la résolution finale, nous déclare Alioune Diop. D'une part, nous avons conscience d'appartenir à un même passé. D'autre part, notre vie sociale a été marquée par un certain nombre d'événements historiques communs : l'esclavage, la colonisation, le racisme.

On a prétendu qu'en nous réu-

nissant ainsi, nous risquions de verser nous-mêmes dans le racisme. C'est absurde.

Ce n'est pas le fait de se réunir qui crée le racisme. Il existe, par exemple, des groupements culturels juifs, particulièrement justifiés, et qui ne sont pas racistes. Les Européens ne tiennent-ils pas aussi des congrès ?

De même, les hommes qui se sont réunis à la conférence de Bandoeng avaient à résoudre des problèmes politiques, sociaux, culturels qui leur sont communs. Mais il ne s'est agi en aucune façon d'un mouvement raciste...

La même accusation est lancée parfois indirectement : on craint que nous soyons une organisation politique caractérisée par l'hostilité vis-à-vis de l'Occident.

Or, les participants au congrès étaient d'origines, de conceptions politiques et philosophiques extrêmement diverses. Nous ne pouvons donc pas prétendre à une action politique.

En fait, nous avons examiné les répercussions des conditions sociales sur les cultures noires. Nous avons constaté que la situation coloniale ou semi-coloniale est défavorable non seulement à nos cultures propres, mais à la culture en général.

L'un des rapporteurs, Franz Fanon, a souligné, par exemple, que toute société colonialiste est nécessairement raciste et donc brime la culture des peuples colonisés. Il est compréhensible que pour combattre ce racisme, nous nous adressions à ces sociétés.

Nos combats se rejoignent

— Votre position rejoint donc le combat antiraciste mené par notre Mouvement ?

C'est M. Rabemananjara qui répond :

— Les deux luttes, en effet, se rejoignent. Nous combattons un état d'esprit. L'antiracisme veut que tous les hommes soient égaux. Or, le régime colonial suppose l'infériorité des êtres colonisés, même quand il se donne pour alibi d'« élever » ces êtres

au niveau du colonisateur. Chez nous, par exemple, cet état d'esprit apparaît dans la simple formulation suivante : il n'y a pas de nationalité malgache, mais le Malgache peut « accéder » à la citoyenneté française. Cette conception n'est-elle pas imprégnée de racisme ? On peut la comparer au mépris manifesté à l'égard des juifs...

Ce que nous craignons le plus, c'est que nos amis mêmes ne nous comprennent pas. Nous rencontrons souvent des hommes de bonne volonté mais qui restent imprégnés d'une certaine condescendance à notre égard. Le paternalisme est une forme de racisme.

Ce qu'il faut savoir et comprendre, c'est que nous sommes actuellement dans une situation où nous devons nous affirmer, nous manifester.

Jusqu'à présent on avait non pas seulement oublié ou nié no-

tre existence, mais la question ne se posait même pas de savoir s'il existait une culture africaine digne de ce nom. C'était le néant. L'UNESCO elle-même, faisant un inventaire des civilisations, avait ignoré l'Afrique.

Nous voulons nous faire entendre. Nous voulons que l'existence des cultures noires soit reconnue.

Les échanges nécessaires

— Comment voyez-vous les rapports entre les cultures noires et l'Occident ?

— Il n'y a pas incompatibilité entre cultures différentes, bien au contraire, car une culture n'est valable qu'humaine.

Aussi n'attaquons-nous personne. Ce que nous souhaitons, c'est le dialogue — une fois reconnue l'existence et l'intérêt de la culture nègre. Pour des cultures qui s'ouvrent l'une à l'autre, il ne peut résulter qu'un enrichissement réciproque...

Le malheur est que l'Europe s'imagine qu'elle a monopolisé la perfection humaine...

— Comment ce dialogue pourra-t-il, malgré tout, s'instaurer ?

— Nous avons fait, nous dit Alioune Diop, un début d'inventaire des cultures noires. On ne peut évidemment se flatter de réaliser en quelques jours un travail auquel des spécialistes, des organismes qualifiés consacrent des années et des années.

Toutefois, nous avons voulu montrer par quelques exemples qu'il y a eu, en Afrique, un passé digne d'intérêt, de considération. C'est sur quoi nous souhaitons attirer l'attention de l'opinion publique européenne, et même afri-

caine. Cette réalité, nous semblait-il, devrait se refléter dans les programmes d'enseignement.

— Quels moyens d'action envisagez-vous ?

— Nous avons évidemment un programme très chargé : programme d'ensemble que chaque région du monde noir doit elle-même compléter pour sa part.

Nous devons encourager et aider les écrivains et hommes de culture à imposer les différents aspects de la culture noire.

Nous devons encourager et aider les peuples, les communautés locales à prendre conscience de leur patrimoine et à l'exploiter.

Nous devons lutter contre tout ce qui porte atteinte à la dignité de nos cultures et, par conséquent, de la culture.

— Si nous avons choisi Paris pour notre congrès, souligne encore Jacques Rabemananjara, si le français y était langue officielle, c'est évidemment parce que nous avons tenu à rendre hommage à la France.

Certes, il est une Europe que nous n'aimons pas, parce qu'elle ne nous a jamais aimés; mais nous ne nous opposons aucunement, je le répète, à la culture européenne ou française.

La sensibilité d'écrivains et poètes noirs a enrichi, peut enrichir encore la poésie et la littérature françaises. La France est la seule nation en Europe à bénéficier de ce privilège. Elle peut s'en féliciter. C'est une raison de plus, pour elle, de ne pas mépriser la culture noire. Qu'on cesse donc de nier notre riche passé, de nous contester l'égalité culturelle !

Nous ne demandons qu'à cau-

Dimanche 18 Novembre à 20 h. 45

Vous serez TOUS avec le M. R. A. P. au
GRAND GALA ANTIRACISTE

SALLE PLEYEL - 252, Rue du Faubourg Saint-Honoré

UN PROGRAMME ÉTINCELANT

présenté par **Arlette PETERS** la sympathique animatrice de
 la Radio-Télévision Française



Jacqueline FRANÇOIS



Bachir TOURE



Carmen de SANTANA

La célèbre cantatrice israélienne

Hanna AHARONI

Rose AVRIL

de retour d'Amérique

La vedette de la Radio

Henri DECKER

Pierre DUDAN

dans son tour de chant

La grande artiste de la chanson

Jacqueline FRANÇOIS

Du charme, de la musique avec

Roland GERBEAU

Franck MELVILLE

accompagné au piano par **Gemma GABELLI**

Pour la première fois en France

Georges RICHARD

et sa formation de violons électriques

Carmen de SANTANA

dans ses chants et danses d'Espagne

l'acteur et chanteur noir

BACHIR TOURE



Georges RICHARD



Pierre DUDAN



Hanna AHARONI

A ces grands noms, qui permettent déjà d'augurer de l'éclat de notre Gala, d'autres noms de vedettes aimées du public viendront s'ajouter. Ils seront indiqués par affiches et dans la presse.

Billets de 250 à 750 frs

Les retirer au Siège du M.R.A.P.
 91, Faubourg St-Denis - PARIS X^e

ou auprès des militants du Mouvement

On peut passer les commandes par téléphone à TAI. 48-11 ou TAI. 45-26



Frank MELVILLE